Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20261117-D2026_58-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 58**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***10 novembre 2026***

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt-six le dix-sept novembre *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, GILLET Isabelle, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn,
Etait absente : VONE Nina
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Finances locales
Objet : Ouverture ligne de trésorerie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS pour un montant de 100 000 €. La durée est de 12 mois et le taux variable (index EUR3M / marge : 0.79 %). La commission d'engagement est de 0.25 % du montant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- accepte la proposition d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette ligne de trésorerie.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS